



INAUGURATION  
POLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL  
SAUJON

SAMEDI 25 JUIN 2022



En mai 2021, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique conjointement avec la Ville de Saujon, a lancé les travaux d'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal aux abords de la gare. Véritable enjeu pour l'évolution des pratiques de déplacement sur le territoire, la création de ce pôle d'échanges représente aussi un enjeu urbain et économique. Il permet de faciliter le passage d'un mode de transport à l'autre (train, bus, vélo, auto-partage, marche à pied, voiture, taxi...), de moderniser et mettre en valeur l'une des principales entrées de la ville. Le programme de travaux a consisté en l'aménagement pratique et esthétique du parvis piéton, de deux parkings à vélos sécurisés, d'un parking de 90 places, d'une voie de dépose-minute, d'une station de taxis, d'une gare routière équipée de quatre quais de bus et de pistes cyclables. Complétés par la sécurisation de toutes les intersections routières, tous les modes de transport sont désormais réunis et facilement combinés autour de la gare de Saujon, pour faire de ce lieu, un point stratégique des mobilités sur le territoire de la CARA.

## SOMMAIRE

- HISTORIQUE
- OBJECTIFS
- ORGANISATION DU CHANTIER
- PLAN D'ORGANISATION DES ESPACES ET FONCTIONNALITÉS
- FICHE TECHNIQUE
- PORTFOLIO

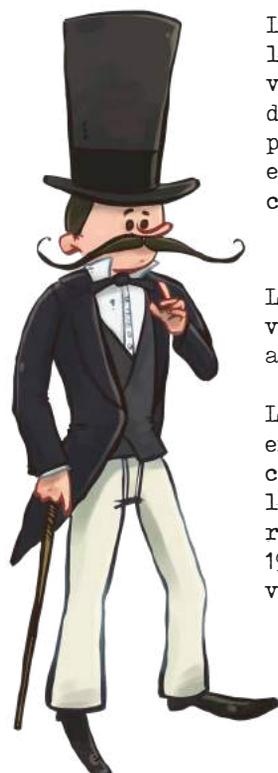




## HISTORIQUE



Le 14 août 1910, un terrible accident à l'entrée de la gare de Saujon, fait la une des journaux Français. Le déraillement d'un train de voyageurs bondé de plus de mille voyageurs, venant de Bordeaux, fait 38 morts et 103 blessés.



La gare de Saujon est mise en service par la Compagnie du chemin de fer de la Seudre lors de l'inauguration de sa ligne de Pons à Royan le 28 août 1875. Elle a accueilli aussi bien des voyageurs que des marchandises. L'ostréiculture a été un des principaux acteurs du développement ferroviaire à cette époque ainsi que du sel des marais salants, et le tourisme principalement en provenance de Bordeaux et Paris. Saujon a toujours été un intermédiaire entre les stations balnéaires de Royan et la presqu'île d'Arvert. L'administration des chemins de fer de l'État reprend les lignes de la Cie de la Seudre en 1880.

La crise économique de l'entre-deux-guerres a pour conséquence la fermeture au trafic voyageurs de la ligne reliant Pons, Saujon et La Tremblade, le 15 mai 1939. Seul y subsiste alors un trafic de fret.

Le trafic fret finit lui aussi par s'éteindre progressivement sur ce tronçon, tout d'abord entre Pons et Gémozac, puis entre La Tremblade et Saujon, le 1<sup>er</sup> juin 1980, à cause de la concurrence du transport routier ostréicole. Après la remise en état de la ligne au lendemain de la seconde Guerre mondiale, la desserte voyageurs Royan - Saintes peine à retrouver son attractivité d'antan. La ligne est alors mise en voie unique dans les années 1950 avec croisements possibles dans les gares de Saujon et Pisany. Le renouveau de la ligne vient de l'arrivée du TGV à Angoulême en 1990 puis à Niort en 1993.

Les temps de parcours entre Royan et Paris sont alors ramenés à 3h45, rendant plus attractive cette ligne. La mise en service de nouveaux matériels roulants, la future rénovation des voies ferrées et l'aménagement prochain d'un pôle d'échanges en gare de Saujon accompagnent ce renouveau.



## OBJECTIFS

À partir de 2017, des réunions de concertation ont été mises en place afin d'identifier les points fort et les points faibles de l'équipement existant et ainsi définir ce nouveau projet en concordance avec les attentes des usagers. Il en est ressorti les éléments suivants :

### Top 5 des points positifs

- La gare est située à proximité de la ville et de son centre (70,6 %\*),
- La gare et le stationnement sont accessibles facilement (35,3 %\*),
- Le bâtiment SNCF a du cachet (23,5 %\*),
- Le site possède une offre de transport complète : trains, bus, taxis, (23,5 %\*),
- Le site possède des locaux vacants qui peuvent être valorisés (11,8 %\*).

### Top 5 des points négatifs

- Le stationnement y est difficile et anarchique (64,7 %\*),
- Un problème de sécurité pour les biens et les personnes est mis en avant (47,1 %\*),
- L'offre en transport est à renforcer et améliorer : services le soir, incohérences d'horaires, manque de taxis, (47,1 %\*),
- Il y a un manque de lisibilité, de jalonnement (41,1 %\*),
- L'état du site est dégradé et manque d'entretien, il renvoie une image désuète et triste (29,4 %\*).

\* réponses faites lors de la première réunion de concertation en pourcentage suite aux deux ateliers de concertation organisés par la CARA, le 17 et 24 novembre 2017, présentant des profils variés : riverains, commerçants, élus, usagers.

### Les objectifs prioritaires selon les personnes interrogées :

- maintenir un accès aisé à la gare et au stationnement depuis Saujon et les communes alentours ;
- proposer un aménagement qualitatif et paysager pour mettre fin à l'image vieillotte et triste de l'aménagement actuel ;
- promouvoir l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle en développant les cheminements piétons et les pistes cyclables, depuis et vers la gare de Saujon ;
- améliorer la lisibilité de l'aménagement et de ses abords en proposant une signalétique et un jalonnement adapté ;
- améliorer l'organisation du stationnement en proposant des espaces adaptés à chaque usage : voie de dépose minute, stationnement courte durée, stationnement longue durée, livraisons, etc. ;
- améliorer les conditions d'attente des usagers en proposant une gamme de mobilier adapté : bancs, abris, etc. ;
- renforcer et améliorer l'offre et l'accès aux transports en communs : proximité, horaires, amplitude ;
- améliorer la liaison avec le centre-ville en proposant un aménagement du boulevard Gambetta qui serait qualitatif, lisible et adapté aux piétons et aux cyclistes.

# L'ORGANISATION DES TRAVAUX



## PHASE 1

DE MAI À JUILLET 2021

### LE SECTEUR "PARKING" ET LA RUE YVES DU MANOIR

- DÉMOLITIONS
- RÉALISATION DU BASSIN PLUVIAL ENTERRÉ
- RÉALISATION DU PARKING
- POSE DES OMBRIÈRES
- AMÉNAGEMENT DE L'AMORCE DE LA RUE YVES DU MANOIR

### PERTURBATIONS POUR LES USAGERS :

- STATIONNEMENT DES USAGERS DE LA GARE SNCF SUR SECTEUR CLÉMENCEAU
- RUE YVES DU MANOIR INTERDITE À LA CIRCULATION AUTOMOBILE

## PHASE 2

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021

### LE SECTEUR "PÔLE D'ÉCHANGES"

- AMÉNAGEMENT DU PÔLE D'ÉCHANGES (PARVIS, GARE ROUTIÈRE, SANITAIRES, LOCAUX VÉLOS, ...)
- TRAITEMENT DU CARREFOUR CLEMENCEAU/GAMBETTA/YVES DU MANOIR

### PERTURBATIONS POUR LES USAGERS :

- STATIONNEMENT SUR PARKING GARE OPÉRATIONNEL
- ACCÈS CONTRAINT DES PIÉTONS AU PARVIS ET À LA GARE
- ACCÈS VÉHICULE AU DOMAINE SNCF CONTRAINT
- DÉVOIEMENT DE LA CIRCULATION SUR VOIE BUS + PORTION DE VOIRIE PROVISOIRE

## PHASE 3

DE JANVIER À AVRIL 2022

### LE SECTEUR "RUE CLEMENCEAU"

- LE RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DE LA RUE CLEMENCEAU
- L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE VERTE LE LONG DE LA CLÔTURE SNCF
- LE TRAITEMENT DE LA RUE DE NORMANDERIE, DE L'AMORCE DE LA ROUTE DE ROYAN

### PERTURBATIONS POUR LES USAGERS :

- STATIONNEMENT SUR PARKING GARE OPÉRATIONNEL
- MISE EN PLACE D'ALTERNATS, DE SENS UNIQUE OU DE FERMETURES PONCTUELLE DES RUES DE LA NORMANDERIE, GABORIEAU, CLEMENCEAU EN FONCTION DES SECTIONS DE TRAVAUX

PHASE 1

PHASE 2

PHASE 3

# PÔLE D'ÉCHANGE INT

## ① TROIS OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

recouvrent les places de stationnement sur une surface totale d'environ 600 m<sup>2</sup>, pour une puissance de 125 kWc

## ② VOIE VERTE

Permet d'accéder à la gare par la rue Yves du Manoir pour les modes de déplacement doux (vélos, piétons...)

## ③ PARC DE STATIONNEMENT DE 74 PLACES

Deux emplacements équipés d'une borne de recharge destinés aux véhicules électriques, deux places taxis et quatre places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

## ④ DÉPOSE-MINUTE

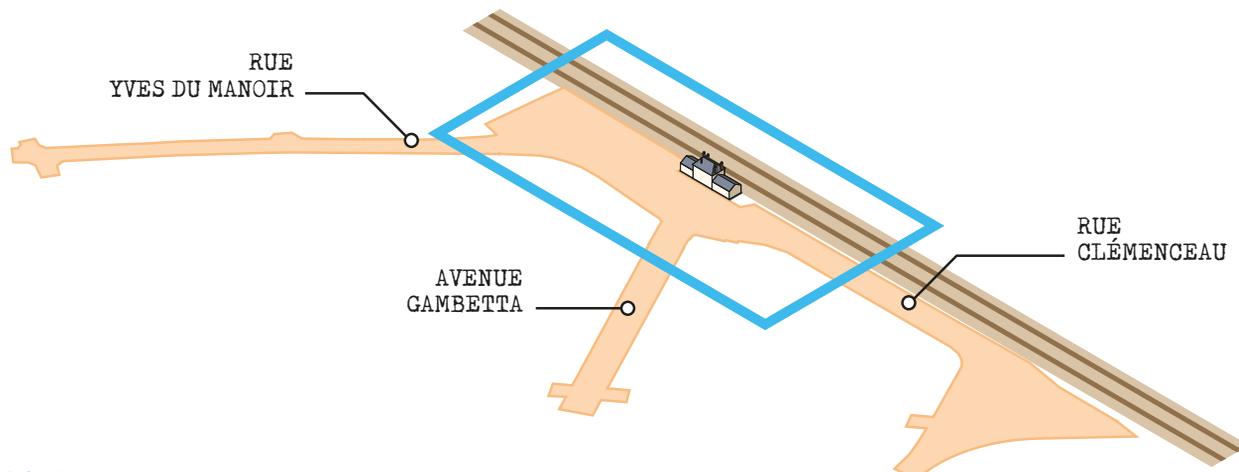
Dotée de trois places

## ⑤ ABRI COUVERT POUR LES DEUX-ROUES

12 emplacements vélos et quatre motos.

⑥

# ERMODAL DE SAUJON



## BLOC SANITAIRE

en libre-accès

### 7 PARVIS

Assurant la jonction entre les différents espaces

### 9 GRANDS MASSIFS PAYSAGERS

avec banquettes intégrées

### 10 ABRIS SÉCURISÉS INDIVIDUELS POUR DEUX ROUES

Huit consignes sécurisées intégrant  
des bornes de recharges.

### 11 GARE ROUTIÈRE AVEC VOIES BUS DÉDIÉES

et abris voyageurs

### 8 PLATEAU SURÉLEVÉ

Facilitant la traversée du carrefour

### 12 VOIE VERTE

Permet la circulation des modes de déplacement doux  
(vélos, piétons...) rue Clémenceau. Elle longe de grands espaces  
de stationnement pour les poids lourds et des stationnements en bataille.

**ROKO  
VOKO**



# FICHE TECHNIQUE

## MONTANT DE L'OPÉRATION

L'aménagement de la gare intermodale de Saujon représente un investissement de 1 834 664 euros HT, comprenant les acquisitions foncières, les études et les travaux. Ce projet est financé à hauteur de 366 933 € (soit 20%) par la CARA, maître d'ouvrage au titre de sa compétence transport. Il bénéficie du soutien financier du département de la Charente-Maritime (50 000 euros) et du fonds européen de développement régional (FEDER, 1 417 731 €) après l'instruction du dossier par les services de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Dans la même opération, la rue Clémenceau et la rue Yves du Manoir ont été requalifiées par la ville de Saujon pour un montant de 533 529 euros HT financés par l'État et le département de la Charente-Maritime et la commune.

Soit au total entre l'opération conduite par la CARA et la partie prise en charge par la commune, le plan de financement se décompose comme suit :

Coût total : 2 368 193 €HT

Montant européen accordé : 1 417 731 €

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique : 366 933 €

Commune de Saujon : 270 889 €

Département de la Charente Maritime : 198 341 €

Préfecture de la Charente Maritime : 114 299 €

## QUELQUES CHIFFRES

Démarrage : 10 mai 2021

Fin : Réception le 22/04/2022

Piste Cyclable : 420 ml

Parvis en dalle béton : 1310 m<sup>2</sup>

Bordures béton : 2800 ml

Voirie en béton : 600 m<sup>2</sup>

Voirie en enrobés : 7000 m<sup>2</sup>

Trottoir et circulation en enrobé : 1800 m<sup>2</sup>

Canalisation pour les eaux pluviales : 800 ml

Tranchée pour réseaux secs (éclairage, télécom, fibre) : 2150 ml

Trottoir et circulation en dalle béton : 580 m<sup>2</sup>

## MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

## ENTREPRISES

Maître d'œuvre : SCE Aménagement et environnement

Voirie et Réseau Divers (VRD) : Eurovia

Espaces verts et mobilier urbain : Carré vert

## COORDINATION

Ville de Saujon

SNCF gare et connexion



# AVANT > APRÈS



# PORTFOLIO

SAUJON (Ch.-Inf.) – La Gare



Edition G. de Bar, libraire - Saujon







IN A U G U R A T I O N  
P O L E D ' É C H A N G E M U L T I M O D A L  
S A U J O N

S A M E D I 2 5 J U I N 2 0 2 2

©CARA 2022 - AUDREY PENAUD

